

Lettre de rentrée 2021 - 2022

SOMMAIRE

- 1 - Renseignements pratiques
- 2 - Vie religieuse
- 3 - APEL
- 4 - Une journée à Dupanloup
- 5 - Santé
- 6 - Adresses mails



1.

Renseignements pratiques

Renseignements pratiques 2021 - 2022

Les mails sont préférables aux appels téléphoniques en évitant la communication par EcoleDirecte.

DIRECTION	<p>Monsieur GRIMAUD - Chef d'établissement</p> <p>Madame AZRIA - Directrice des Etudes - 01 46 05 78 15 (f.azria@dupanloup.net)</p>
Enseignante spécialisée Animatrice pédagogique	<p>Madame CHARRON (d.charron@dupanloup.net)</p>
SECRETARIAT	<p>Madame QUEAU - 01 46 05 58 35 (ecole@dupanloup.net)</p>
CATECHESE	<p>Père Barthélémy</p> <p>Madame de la VARENDE - 01 46 05 29 18 (p.delavarende@dupanloup.net)</p> <p>Madame DE LAMBERTYE (s.delambertye@dupanloup.net)</p>
INTENDANCE	<p>Madame BOEDEC</p>
COMPTABILITE	<p>de 8h30/12h00 et 14h00/17h00</p> <p>Madame RIOUX - Responsable</p> <p>Madame DELAVAR - 01 46 05 76 85 (p.delavar@dupanloup.net)</p>
RESPONSABLE INFORMATIQUE	<p>Monsieur GORGETTE - Responsable</p> <p>Monsieur LUC (ecole@dupanloup.net)</p>
SURVEILLANCE	<p>Madame GUILBERT, Monsieur LUC, Madame MAISON, Madame CHAFFARD</p>
ASSISTANTES MATERNELLES	<p>- Mme DESPIERRES – Mme JACQUET – Mme DUCOURET - Mme THURAM</p> <p>- Mme SAINT-PAUL - Mme LE BARBIER – Mme PEREIRA - Mme DASSIE</p> <p>- Mme GOMES - Mme BENKADOUR</p>
SERVICE MEDICAL	<p>Madame FLEURY (f.fleury@dupanloup.net) - 01 46 05 58 33</p>
ACCUEIL - STANDARD	<p>Ecole : 01 46 05 29 18</p>

Rentrée scolaire

<p>Pour les élèves de petite section de maternelle : L'accès aux classes se fera par la porte extérieure de la classe (accès par la cour).</p> <p>La rentrée se fera par demi-groupe (par ordre alphabétique du nom de famille) et uniquement sur la 1/2 journée.</p>	<p>De la lettre A à la lettre K comprise (hors particule) : Rentrée des élèves le jeudi 2 septembre. Classe uniquement le matin de 8h30 à 12h00 (pas de cantine, pas de garderie)</p> <p>De la lettre L à la lettre Z : Rentrée des élèves le vendredi 3 septembre. Classe uniquement le matin de 8h30 à 12h00 (pas de cantine, pas de garderie).</p> <p>Lundi 6 septembre : Première journée entière pour tous les élèves de PS. Début de la cantine et de la garderie.</p>
<p>Pour les élèves de moyenne section de maternelle : L'accès aux classes se fera par la porte extérieure de la classe (accès par la cour).</p>	<p>Rentrée en classe entière le jeudi 2 septembre à 9h00.</p> <p>La cantine et la garderie fonctionneront dès le jeudi 2.</p>
<p>Pour les élèves de grande section de maternelle : Les enseignantes se tiendront devant les portes d'accès aux classes.</p>	<p>Rentrée en classe entière le jeudi 2 septembre à 9h00.</p> <p>La cantine et la garderie fonctionneront dès le jeudi 2.</p>
<p>Pour les élèves du CP aux CM2 Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les bâtiments. Seules les cours seront accessibles. Des élèves de CM2 accompagneront les enfants directement dans les classes.</p>	<p>Rentrée jeudi 2 septembre à 8h30.</p> <p>La cantine et l'étude fonctionneront dès le jeudi 2.</p>

Dates des réunions de parents

IMPORTANT : Nous maintenons les dates des réunions de parents. Les réunions se feront dans la classe de votre enfant. **Un seul parent est convié.**

PS, MS et GS	Jeudi 2 septembre à 18h00
CP, CE1 et CE2	vendredi 3 septembre à 18h00
CM1 et CM2C	Lundi 6 septembre à 18h00
CM2 pour l'entrée en 6ème	Jeudi 30 septembre à 18h30

Bulletins de notes / livrets de réussite

BULLETINS DE NOTES EN PRIMAIRE	
1er carnet	Semaine du 29 novembre au 3 décembre 2021
2ème carnet	Semaine du 21 au 25 mars 2022
3ème carnet + LSU	Semaine du 20 au 24 juin 2022
LIVRET DE REUSSITE EN MATERNELLE	
1er livret	Semaine du 17 au 21 janvier 2022
2ème livret	Semaine du 20 au 24 juin 2022

Dates des vacances scolaires

Rentrée scolaire	Jeudi 2 septembre 2021
Toussaint	Du vendredi 22 octobre à 16h30 (ou après l'étude ou la garderie) au lundi 8 novembre 2021 à 8h25 ou 8h30
Armistice 1918	Jeudi 11 novembre 2021
Noël	Du vendredi 17 décembre 2021 à 16h30 (ou après l'étude ou la garderie) au lundi 3 janvier 2022 à 8h25 ou 8h30
Hiver	Du vendredi 18 février à 16h30 (ou après l'étude ou la garderie) au lundi 7 mars 2022 à 8h25 ou 8h30
Printemps	Du vendredi 22 avril à 16h30 (ou après l'étude ou la garderie) au lundi 9 mai 2022 à 8h25 ou 8h30
Fête du travail	Dimanche 1 ^{er} mai 2022
Victoire 1945	Dimanche 8 mai 2022
Pont de l'Ascension	Du mardi 24 mai à 16h30 (ou après l'étude ou la garderie) au lundi 30 mai 2022 à 8h25 ou 8h30
Pentecôte	Lundi 6 juin 2022
Été	Fin des cours le vendredi 1^{er} juillet 2022 à 16h30 (ou après l'étude ou la garderie)

Ouverture des portes - Badges - Caméras de surveillance

L'entrée des élèves se fera uniquement par le portail de l'avenue Robert Schuman. Le port du masque est OBLIGATOIRE.

Matin : à partir de 8h15 (seuls les élèves ayant des frères et sœurs scolarisés au collège Dupanloup pourront être accueillis à partir de 8h00).

Midi : de 11h55 à 12h10 et de 13h15 à 13h30

Soir : de 16h25 à 16h40. Les parents peuvent entrer dans les cours de récréation afin de prendre en charge leurs enfants.

Pour les maternelles, devant les portes des classes (accessibles par les cours), pour les CP et les CE1 dans la cour des Buissonnets et pour les CE2, CM1 et CM2 dans la cour d'honneur.

Pour des raisons de sécurité, en dehors de ces heures, veillez à ne pas entrer dans l'établissement sans autorisation.

Trois badges sont distribués à tous les nouveaux parents d'élèves. En cas de perte, les parents doivent s'adresser à l'école pour des duplicatas (3€) : ecole@dupanloup.net.

Les badges doivent systématiquement être présentés pour entrer dans l'établissement.

L'établissement est sous surveillance vidéo. Cette vidéo surveillance est conforme à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 (déclaration à la CNIL et à la Préfecture).

Rappel des horaires de classe

	Accueil du matin L-M-J-V	Horaires du matin	Horaires de l'après-midi	Étude et garderie du soir L-M-J-V
PS de maternelle	8h15 – 8h30	8h30 – 12h00	13h25–16h30	Garderie de 16h30 à 18h30
MS de maternelle	8h15 – 8h30	8h30 – 12h00	13h25–16h30	Garderie de 16h30 à 18h30
GS de maternelle Cour des Buissonnets	8h15 – 8h30	8h30 – 12h00	13h25–16h30	Garderie de 16h30 à 18h30
CP / CE1 Cour des Buissonnets	8h15 – 8h30	8h30 – 12h00	13h25 – 16h30	Récréation de 16h30 à 16h50 - Etude de 16h50 à 18h00 puis possibilité de garderie de 18h00 à 18h30
CE2 Cour des Abeilles	8h15 – 8h30	8h25 - 12h00	13h25–16h30	Récréation de 16h30 à 16h50 - Etude de 16h50 à 18h00 puis possibilité de garderie de 18h00 à 18h30
CM1 /CM2 Cour des Abeilles	8h15 – 8h25	8h25 - 12h00	13h30–16h30	Récréation de 16h30 à 16h50 - Etude de 16h50 à 18h00 puis possibilité de garderie de 18h00 à 18h30

Tarifs - Factures et comptabilité

Les tarifs et le règlement financier de l'année scolaire 2021 - 2022 peuvent être consultés sur le site (onglet : informations/tarifs).

Modalités de règlements :

La facture est annuelle. Elle est disponible et téléchargeable sur le compte Famille EcoleDirecte courant octobre.

Elle comprend la contribution familiale, la ½ pension, l'étude, la garderie, les frais spécifiques et la cotisation APEL pour une année scolaire.

Le règlement de cette facture annuelle se fera par prélèvements mensuels sur 9 mois, le 15 octobre 2021 et le 10 de chaque mois de novembre 2021 à juin 2022.

Nous vous informerons par mail de la possibilité de modifier les abonnements (ou jours) de 1/2 pension, d'étude ou de garderie.

Les voyages et sorties scolaires, les projets pédagogiques, les temps forts liés à la pastorale ou les manuels supplémentaires feront l'objet de deux factures de régularisation en janvier et en avril et seront lissés sur les prélèvements.

Les règlements des repas, études et garderies exceptionnels se font en rechargeant le compte Famille à la comptabilité ou par paiement en ligne.

Le prélèvement automatique :

Le mode de règlement des factures de Dupanloup est le prélèvement mensuel. Il est simple et pratique. Le montant prélevé chaque mois dépend de la facture annuelle et éventuellement des factures de régularisation

Nous vous joignons le document de demande de prélèvement à compléter et à retourner avec un R.I.B (uniquement pour les nouvelles demandes ou en cas de changement de coordonnées bancaires).

En cas de rejet de prélèvement, les frais bancaires seront imputés aux familles.

Le service de la comptabilité est à votre disposition :

Comptable : C. RIOUX

Assistante comptable : P. DELAVAR

comptabilité@dupanloup.net

Site : dupanloup.net

Photos individuelles et photos de classe :

Les photos individuelles se dérouleront le 6 et 7 septembre.

Les commandes et le paiement sont dématérialisés. Les photos sont vendues en ligne et directement gérés par le photographe

Monsieur AZEMA : psa@troboalecole.com.

Assurances "RESPONSABILITE CIVILE"

Tous les élèves sont assurés par l'établissement.

Renseignements à consulter sur le site.

Objets trouvés

Les affaires des enfants doivent être marquées. Les parents n'ont plus accès aux objets trouvés.

Les affaires perdues mais marquées seront redistribuées aux élèves une fois par semaine.

Les affaires perdues mais non marquées seront mises à disposition, sous la coupole, tous les vendredis.

Activités péri-scolaires

Les animateurs, les responsables des activités et les professeurs veilleront à adapter leurs activités en fonction des protocoles sanitaires.

Vous trouverez sur le site (onglet « activités », les renseignements concernant les horaires et les jours de fonctionnement ainsi que les fiches d'inscription des activités sportives ou culturelles (judo, danse classique, chorale, théâtre, mini tennis, échecs, cirque, Yoga/ massages, philo et créativité, pleine présence, yoga du rire, Cambridge, ...).

Les dates de début des activités sont sur le site.

Tabliers / Tee-shirts de sport

Le port du tablier « Dupanloup » est obligatoire à l'école, ainsi que le tee-shirt « Dupanloup » pour les heures d'EPS.

Commandez vos tabliers d'école sur le site de Bobine :
www.bobine.fr Espace Ecole – code d'accès www.bobine.fr/dupanloup

Vous trouverez toutes les informations et tarifs sur le site Dupanloup, onglet « Vie de l'établissement, APEL puis commande tabliers ». Les T-shirts pour le sport seront en vente du 2 au 7 septembre de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 à l'accueil de l'établissement.

Les tabliers commandés avant les vacances seront distribués dans les classes.

Site internet

Sur le site de Dupanloup, vous trouverez :

le projet de l'établissement, le projet pastoral, le règlement intérieur, le règlement financier (tarifs et conditions), le tableau des activités périscolaires.

Tous ces documents sont téléchargeables onglet "école" puis "documents à télécharger".

Les adresses mails des enseignants se trouvent dans le document de rentrée onglet "école", puis "rentrée 2021 - 2022".

EcoleDirecte

EcoleDirecte est un environnement numérique de travail.

Ce portail permet la communication de messages et de documents entre les parents, les enseignants et l'école.

Toutes les familles ont leurs codes d'accès à EcoleDirecte. Les familles conservent le même code d'accès à EcoleDirecte d'une année sur l'autre. Les nouvelles familles utilisent le même code reçu au moment de la procédure d'inscription.

Sur ce portail, dans votre espace famille, vous trouverez vos facures, votre situation financière (règlement des études, garderies ou repas exceptionnels), mais également des documents tels que les bulletins de note et les certificats de scolarité.

Vous pourrez également modifier vos coordonnées personnelles ainsi que les jours d'étude, de garderie ou de restauration en fin de trimestre.

2. Vie religieuse

Mardi 7 septembre à 8h30	Bénédictio des cartables
Jeudi 9 septembre à 9h30	Prière mariale
Jeudi 9 septembre à 12h15	Conseil pastoral Ecole
Mardi 14 et jeudi 16 septembre à 8h45	entrée catéchèse CE2 (classes à préciser)
Samedi 18 septembre à 10h30	Messe de rentrée
Semaine du 20 septembre	Début de la catéchèse et de l'éveil à la foi
Jeudi 7 octobre à 18h30	1ère réunion 1ère communion(salle St Jean Bosco)
Jeudi 21 octobre à 12h15	conseil pastoral Ecole
Jeudi 25 novembre à 8h30	Entrée dans l'Avent
Jeudi 2/9/16 décembre à 12h20	Messes de l'Avent (selon protocole sanitaire)
Jeudi 2 décembre à 18h30	2ème réunion 1ère communion
Dimanche 5 décembre à 10h00	Messe pour CM1 C et T (Ste Cécile)
Jeudi 16 décembre de 9h00 à 11h30	célébrations des PS à CE1
Mardi 14 décembre à 15h00/16h30	répétition de chants CE2, CM1, CM2
Mardi 14 décembre à 9h00	Messe préparation à Noël à Ste Cécile
Jeudi 6 janvier à 12h15	conseil pastoral Ecole
Jeudi 6 janvier à 8h00/9h00	Petit déjeuner KT
Dimanche 16 janvier à 10h00	Messe pour CM1 B et GC
Jeudi 3 février à 18h30	3ème réunion 1ère communion
Jeudi 10 février à 12h15	Conseil pastoral Ecole
Mardi 15 février à 8h30	réconciliation des enfants de CE2
Jeudi 17 février à 8h30	réconciliation des enfants de CE2
Jeudi 10/17/24/3mars et 7avril à 12h20	Messes de Carême
Samedi 12 mars de 9h30 à 12h00	Matinée du pardon à Sainte Cécile pour les enfants de CM1 et les parents
Mardi 15 mars	Retraite de première communion Gr 1
Vendredi 18 mars à 16h30	Répétitions à Ste Cécile (pour les enfants)
Vendredi 18 mars à 18h00	Veillée de premières communions dans la chapelle de l'école (parents et enfants)
Samedi 19 mars	Messe de première communion à Ste Cécile Gr 1
Mardi 22 mars	Retraite de première communion Gr 2
Vendredi 25 mars	Répétitions à Ste Cécile à 16h30
Vendredi 25 mars à 18h00	Veillée de première communion dans la chapelle de l'école (parents et enfants)
Samedi 26 mars	Messe de première communion à Ste Cécile Gr 2
Mardi 5 avril à 8h30	Réconciliation des enfants de CM2
Vendredi 8 avril à 8h30	Réconciliation des enfants de CM2
Vendredi 8 avril	Repas cornets de frites
Vendredi 15 avril	bol de riz
Vendredi 15 avril de 13h30 à 16h30	Chemin de croix
Mardi 19 avril à 9h00	Messe de Pâques à Ste Cécile pour les CE2, CM1 et CM2
Jeudi 21 avril de 9h00 à 11h30	Célébrations de la PS aux CE2
Jeudi 2 juin à 12h15	Conseil pastoral Ecole
Samedi 18 juin à 10h30	Messe de fin d'année
En juin	Sortie des élèves de CM2 dans une abbaye
Jeudi 23 juin à 19h00	Messe puis soirée pastorale

3. APEL

Septembre	Distribution des tabliers uniformes : jeudi 2 et vendredi 3 septembre Réunion PS, MS et GS : 2 septembre à 18h00 Réunion CP-CE1-CE2: 3 septembre à 18h00 Réunion CM1-CM2 : 6 septembre à 18h00 Réunion CM2/ entrée en 6ème : 30 septembre à 18h00
Octobre	Réunion Parents Relais Ecole n°1: mardi 19 Réunion Direction Ecole n°1: jeudi 21 Edition et distribution de l'Annuaire des Elèves
Novembre	Collecte de jouets (action caritative) : du 15 au 19 Banque alimentaire : fin novembre
Décembre	Vente de sapins de Noël: samedi 4 Réunion Parents Relais Ecole n°2: mardi 14 Réunion Direction Ecole n°2: jeudi 16
Janvier	Galette des rois enseignants : mardi 4 Concours de dessin école & collège : du 25 au 28
Février	Réunion Parents Relais Ecole n°3 : mardi 15 Réunion Direction Ecole n°3 : jeudi 17
Mars	Vente de crêpes (action caritative) : jeudi 24
Avril	Réunion Direction Ecole n°4 : jeudi 21 Mai
Mai	Réunion Parents Relais école n°5 : mardi 17 Réunion Direction Ecole n°5 : jeudi 19
Juin	Fête de Dupanloup : samedi 18 Accueil des nouveaux élèves à l'école & distribution du Guide Pratique: mercredi 22 The Party » : vendredi 24 à 16h00 Bourse aux livres école : 27 et 28 juin

4.

Une journée à Dupanloup

Inscriptions à la restauration, à la garderie ou à l'étude

Les démarches administratives sont dématérialisées. Comme l'année passée les modifications des coordonnées des familles et les inscriptions de vos enfants à la cantine/étude/garderie devront être faites directement par les parents sur le site EcoleDirecte pour lequel chaque parent dispose d'un accès. Pour rappel, vous conservez les codes des années précédentes. Nous communiquerons des codes aux nouveaux parents

Pour effectuer ces modifications, vous devez :

1. Vous connecter sur le site EcoleDirecte.
 2. Aller dans le menu (à gauche) et modifier vos coordonnées dont l'icône est une carte de visite.
- **Pour indiquer un changement de coordonnées**, corriger la fiche famille qui apparaît en cliquant sur "demander une modification" puis sur "envoyer la demande de modification" pour la transmettre à l'établissement.
 - **Pour inscrire votre enfant à la cantine**, cliquez sur le lien "vos enfants" puis sur "demander une modification". Pour accéder aux jours de cantine, cliquez sur "régime" et choisir le nombre de jours. Cochez ensuite les cases correspondantes.
 - **Pour inscrire votre enfant à l'étude ou à la garderie**, cochez les cases correspondantes.
 - Pour transmettre les informations à l'établissement, cliquer sur "envoyer la demande".

Veillez à saisir rapidement vos choix (jours de restauration de garderie ou d'étude). Vous aurez la possibilité, en fonction des activités périscolaires choisies (Conservatoire, judo, chorale, mini tennis, ...) de modifier vos choix sur EcoleDirecte jusqu'au vendredi 24 septembre. Passé ce délai vous n'aurez plus d'accès.

Restauration

Vos enfants pourront déjeuner à la cantine dès le jeudi 2 septembre (de la MS aux CM2). Pour les PS, début de la cantine le lundi 6 septembre.

Attention : Bien prévenir les enseignants si vos enfants doivent rester à la cantine dès le premier jour.

Ne pas oublier d'inscrire les enfants à la rentrée sur la « fiche élève » pour les repas réguliers ou de recharger le compte pour les repas occasionnels par EcoleDirecte.

Les menus de la semaine peuvent être consultés sur le site. Consultez aussi les conditions pour obtenir les « subventions restauration » (BBREST) proposées par la municipalité de Boulogne Billancourt (sur le site Dupanloup, onglet "informations", "tarifs" et demi-pension).

Vous avez **jusqu'au 24 septembre** pour réajuster vos choix sur EcoleDirecte pour le premier trimestre. Passé ce délai vous n'aurez plus d'accès avant le début du 2^e et 3^e trimestre.

Vous recevrez un mail pour effectuer, sur EcoleDirecte, les changements de jours de restauration pour les 2^e et 3^e trimestre.

Garderie (uniquement pour les élèves de maternelle) de 16h30 à 18h30

Seuls les élèves de maternelle sont autorisés à s'inscrire à la garderie.

Entre 12h00 et 12h10 et entre 16h30 et 17h00, une garderie gratuite est organisée pour les élèves de l'école qui attendent leurs grands frères et sœurs du collège afin de faciliter les allées et venues des parents. Les enfants doivent attendre leurs parents dans la cour des Buissonnets et en aucun cas devant l'accueil ou sur le trottoir.

Pour les élèves de maternelle qui restent à la garderie entre 16h30 et 18h30, les inscriptions se font en début d'année pour le 1^{er} trimestre puis un mail vous sera envoyé à chaque fin de trimestre pour des changements de régime pour le trimestre suivant.

Vous avez également la possibilité de s'inscrire EXCEPTIONNELLEMENT votre enfant à la garderie en rechargeant votre compte via EcoleDirecte.

La garderie est organisée dès le **jeudi 2 septembre 2021** pour les élèves de MS et GS de maternelle et lundi 6 septembre pour les PS.

Tarifs et conditions sur le site Dupanloup onglet Informations/Tarifs.

Vous avez **jusqu'au 24 septembre** pour réajuster vos choix sur EcoleDirecte pour le premier trimestre. Passé ce délai vous n'aurez plus d'accès avant le début du 2^e et 3^e trimestre.

Vous recevrez un mail pour effectuer, sur EcoleDirecte, les changements de jours de garderie pour les 2^e et 3^e trimestre.

Étude

L'étude fonctionne 4 jours par semaine : lundi - mardi - jeudi - vendredi pour les élèves du CP au CM2 de 16h50 à 18h00. Les élèves sont en récréation de 16h30 à 16h50.

Pour les élèves qui restent à l'étude de 16h50 à 18h00, les inscriptions se font en début d'année pour le 1^{er} trimestre puis un mail vous sera envoyé à chaque fin de trimestre pour des changements de régime pour le trimestre suivant.

Vous avez également la possibilité d'inscrire EXCEPTIONNELLEMENT votre enfant à l'étude en rechargeant votre compte à la comptabilité. Les enfants ne peuvent pas sortir de l'étude avant 18h00. **L'étude est organisée dès le jeudi 2 septembre 2021.**

Tarifs et conditions sur le site Dupanloup onglet Informations/Tarifs ou onglet rentrée.

Vous avez **jusqu'au 24 septembre** pour réajuster vos choix sur EcoleDirecte pour le premier trimestre. Passé ce délai vous n'aurez plus d'accès avant le début du 2^e et 3^e trimestre.

Vous recevrez un mail pour effectuer, sur EcoleDirecte, les changements de jours d'étude pour les 2^e et 3^e trimestre.

5.

Santé

Infirmierie

Madame Fleury est à la disposition des élèves de l'établissement toute la journée pendant le temps scolaire. Elle soigne les petits bobos de vos enfants en fonction de son diagnostic et de l'état de santé de l'élève. Si nécessaire, elle vous joint par téléphone rapidement.

Madame Fleury gère également les allergies et les traitements spécifiques à vos enfants.

Madame Fleury pourra être amenée à effectuer un autotest antigénique Covid-19, en fonction des symptômes observés, et après accord des parents.

Aucun médicament ne doit être apporté en classe.

Au cas où un traitement s'avérerait absolument nécessaire, les médicaments ainsi que la copie de l'ordonnance devront être confiés par les parents (et eux seuls) à l'infirmière de l'école, dans une trousse au nom de l'enfant.

En début d'année, les parents sont tenus de remplir la fiche médicale dans laquelle sont signalés tous les antécédents de santé ou traitements médicaux susceptibles d'entraîner certaines contre-indications ou précautions à prendre à l'égard de leur enfant.

PAI / Reconduction d'un PAI d'une année sur l'autre

La nécessité d'établir un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) apparaît dans deux circonstances principales :

1. Prise de médicaments sur le temps scolaire pour un traitement quotidien et/ou un protocole d'urgence.
2. Organisation et aménagement de la scolarité pour un enfant malade.

Le formulaire de PAI est téléchargeable sur le site onglet "documents à télécharger" et est à compléter par le médecin référent de la pathologie.

Lorsqu'un PAI a été établi une année, il peut être reconduit l'année suivante si et seulement si il est identique au précédent. Pour cela il vous faudra télécharger le document "Reconduction du PAI à l'identique" sur le site onglet "documents à télécharger".

COVID : Protocole sanitaire et mesures de fonctionnement

Le ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi une graduation comportant 4 niveaux :

niveau 1 / niveau vert

niveau 2 / niveau jaune

niveau 3 / niveau orange

niveau 4 / niveau rouge

En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à un autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial.

Le niveau applicable au moment de la rentrée scolaire est le niveau 2 (niveau jaune).

Vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif du protocole 2021 - 2022.

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			



6. adresses mails

	Nom de l'enseignant	Adresse mail
PS	Mme Bonnefont	a.bonnefont@dupanloup.net
	Mme de Joussineau	b.dejoussineau@dupanloup.net
	Mme Dulac	ac.dulac@dupanloup.net
	Mme Krafft	m.krafft@dupanloup.net
MS	Mme Lecomte	c.lecomte@dupanloup.net
	Mme Lelièvre	h.lelievre@dupanloup.net
	Mme Roueaux	i.roueaux@dupanloup.net
GS	Mme Madelaine	s.madelaine@dupanloup.net
	Mme Filmon	n.filmon@dupanloup.net
	Mme Usureau	m.usureau@dupanloup.net
CP	Mme Attali	d.attali@dupanloup.net
	Mme Aubertin	m.aubertin@dupanloup.net
	Mme Malard	s.malard@dupanloup.net
	Mme de Croisoeuil	mc.decroisoeuil@dupanloup.net
CE1	Mme Cottard	v.cottard@dupanloup.net
	Mme Foubert de Pallières	g.foubert@dupanloup.net
	Mme Matheron	s.matheron@dupanloup.net
	Mme Petit	b.petit@dupanloup.net
	Mme Dupont	n.dupont@dupanloup.net
CE2	Mme Fouéré	s.fouere@dupanloup.net
	Mme Martial	c.martial@dupanloup.net
	Mme Peyredieu	m.peyredieu@dupanloup.net
	Mme Chèdeville	a.chedeville@dupanloup.net
	Mme Fournier	a.fournier@dupanloup.net
CM1	Mme Berteau	s.berteau@dupanloup.net
	Mme Gerfaud	c.gerfaud@dupanloup.net
	Mme Chetaille	m.chetaille@dupanloup.net
	Mme Cros	e.cros@dupanloup.net
	M Turtelboom	b.turtelboom@dupanloup.net
CM2	Mme Brisson	s.brisson@dupanloup.net
	Mme Basset	s.basset@dupanloup.net
	Mme Bétoux	f.betoux@dupanloup.net
	Mme Prévost Redaud	c.prevostredaud@dupanloup.net
	Mme Verrière	l.verriere@dupanloup.net
Enseignante spécialisée	Mme Charron	d.charron@dupanloup.net
Professeurs d'anglais	Mme Parent Berteaux	l.parentberteaux@dupanloup.net
	Mme Fouque	c.fouque@dupanloup.net
	Mme Hubert	o.hubert@dupanloup.net
	Mme Percepied	p.percepied@dupanloup.net
	Mme Fitzgerald	C.fitzgerald@dupanloup.net
	Mme Thibault	m.thibault@dupanloup.net
Documentaliste	Mme Aubry	a.aubry@dupanloup.net
Professeurs d'éducation physique et sportive	Mme Gallois	n.gallois@dupanloup.net
	M Glandier	e.glandier@dupanloup.net